

Vers un véritable Québec Famille

Le Réseau pour un Québec Famille propose un projet de société pour permettre aux familles de jouer pleinement leur rôle.

La famille est l'acteur économique le plus important. Les dépenses des ménages représentent 60% du PIB et ils représentent une part très significative de la croissance économique années après années.

C'est aussi un acteur social de premier plan, que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'entraide, de loisirs, de culture. Elle agit comme principal relayer pour un grand nombre de services publics adressés aux citoyens.



Que faut-il faire?

Mieux coordonner les interventions de soutien aux responsabilités familiales

- Briser les silos, coordonner l'action entre le gouvernement, les municipalités, les commissions scolaires et les différents groupes sociaux et communautaires.

Mieux soutenir économiquement les familles

Améliorer les mesures d'aide financière :

- pour les frais médicaux pour les familles ayant un enfant à besoin particulier;
- pour les proches aidants et pour les personnes âgées;
- pour la prestation de décès et rendre celle-ci non imposable;
- accélérer le développement de logements sociaux.

Agir tôt pour assurer le développement de tous les enfants

- Mettre à jour la Politique de périnatalité qui devrait inclure l'augmentation du nombre de maisons de naissances et l'implantation de centres de ressources périnatales sur tout le territoire.
- Développer et soutenir des initiatives communautaires et institutionnelles visant à repérer le plus tôt possible des problématiques de développement des jeunes enfants, par exemple en orthophonie.
- Implanter un continuum axé sur la prévention impliquant l'ensemble des services de première ligne (groupes de médecine familiale, organismes communautaires, services de garde éducatifs, services de garde en milieu scolaire, CISSS, CLSC) en incluant les services de répit et de soutien psychologique aux parents.

Améliorer l'accès aux services de santé

- Exiger un accès prioritaire aux médecins pour les jeunes enfants, les enfants à besoin particulier et les personnes accompagnées de proche aidant.
- Implanter des cliniques infirmières sur tout le territoire.
- Mettre en place des mécanismes de coordination entre les organisations communautaires, les services de santé et les services sociaux; inclure dans les programmes de formation continue des médecins, pharmaciens, infirmières ou travailleurs sociaux des cours sur les services offerts par le milieu communautaire dans leur communauté pour favoriser la référence vers ces groupes.

Assurer des services de garde de qualité

- Garantir, pour chaque enfant, le droit à des services de garde éducatifs de qualité.
- Développer des services de garde de qualité et flexibles pour tous les enfants.
- Intégrer les services de garde en milieu scolaire, les camps de jour l'été et les haltes-garderies dans le continuum de services.

Favoriser rapidement la conciliation famille-travail

- Développer une stratégie concertée pour faire appliquer les meilleures pratiques de conciliation famille travail et bien reconnaître les entreprises qui les appliquent.
- Bonifier le Régime québécois d'assurance parentale pour le rendre plus flexible et pour accentuer l'engagement des pères dans la vie de la famille.

Intervenir auprès des adolescents et des jeunes adultes

- Développer une stratégie coordonnée entre tous les acteurs pour intervenir auprès des 9-18 ans particulièrement en santé mentale, intimidation, toxicomanie, réussite éducative, relations hommes-femmes et gangs de rue.
- Assurer la poursuite du soutien pour les adolescents et les jeunes adultes à besoin particulier au-delà de 18 ans

Développer le soutien intergénérationnel

- Développer une stratégie coordonnée pour une prise en charge des parents âgés par leur famille : soins à domicile, résidences intergénérationnelles et proches aidants doivent être intégrés dans un véritable plan pour assurer un mode de vie adéquat à nos aînés.

Assurer la valorisation et le soutien à une diversité de formes et de rôles familiaux

- Accélérer les procédures de mise à jour du droit de la famille pour tenir compte des nouvelles réalités familiales (homoparentalité, pluriparentalité, parents transgenres, etc.) et y inclure l'obligation de procéder à une révision tous les 10 ans.

Assurer l'organisation et le financement adéquat des services communautaires

- Soutenir plus adéquatement les organismes communautaires qui contribuent directement à compléter le filet de sécurité sociale que les Québécois veulent se donner.

Développer les environnements favorables aux familles

- Soutenir les municipalités pour la mise en place de stratégies familles découlant des politiques familiales municipales pour favoriser le développement de l'ensemble des services de proximité essentiels au bon fonctionnement des familles.

Une « Stratégie québécoise de soutien aux responsabilités parentales »

Le Réseau pour un Québec Famille croit que le moment est venu de faire un nouveau pas vers une société qui permet à chaque famille d'avoir une vie plus équilibrée, plus humaine et qui soit en mesure de mieux soutenir celles qui ont des besoins particuliers, dont les principaux objectifs seraient de mieux coordonner et de bonifier les efforts en faveur des familles aux différents âges de la vie.

Ce projet d'un véritable Québec Famille a été développé dans le cadre du premier Sommet de la famille qui s'est tenu en mai 2018.

Quel projet de société?

Un véritable Québec Famille c'est un Québec...

- Qui reconnaît que l'action des familles bénéficie à toute la société.
- Qui reconnaît la nécessité de partager collectivement le fardeau financier qui incombe aux familles et qui protège la stabilité financière et économique des familles.
- Qui valorise l'émergence d'un environnement favorable dans les communautés pour qu'il y ait plus de services de proximité offerts aux familles.
- Qui garantit le droit à toutes les familles de pouvoir concilier la vie de famille avec le travail ou les études.
- Qui s'engage à offrir un continuum de services adapté aux besoins évolutifs des individus et des familles selon les différents cycles de vie, et ce, de la conception jusqu'au décès.
- Qui garantit un accès égalitaire à toutes les familles à des services adaptés à leurs besoins partout sur le territoire et sans égard à leur statut socioéconomique.
- Qui met en place des mécanismes transversaux pour assurer une réponse constante et efficace aux besoins des familles.
- Qui intègre tout cela dans une politique familiale actualisée qui brise les silos entre les différents programmes et qui met en œuvre une stratégie québécoise de soutien aux responsabilités familiales.



408-6200, boulevard Taschereau,
Brossard (Québec) J4W 3J1
www.quebecfamille.org